

DOSSIER TECHNIQUE



Sectionneur - Interrupteur sectionneur

1 Fonction

Isoler tout ou partie d'une installation du réseau
Interdire les manœuvres de remise sous tension.



2 SECTIONNEUR

2.1 Principe

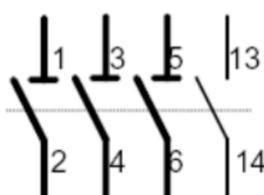


Le **sectionneur** est un appareil électromécanique permettant de séparer, de façon mécanique, un circuit électrique et son alimentation, tout en assurant physiquement une distance de sectionnement satisfaisante électriquement.

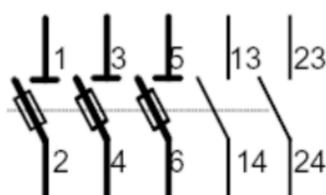
L'objectif peut être d'assurer la sécurité des personnes travaillant sur la partie isolée du réseau électrique, d'éliminer une partie du réseau en dysfonctionnement pour pouvoir en utiliser les autres parties.

Le sectionneur, à la différence du **disjoncteur** ou de **l'interrupteur**, n'a pas de pouvoir de coupure, ni de fermeture. Il est impératif d'arrêter l'équipement aval pour éviter une ouverture en charge. Dans le cas contraire de graves brûlures pourraient être provoquées, liées à un arc électrique provoqué par l'ouverture.

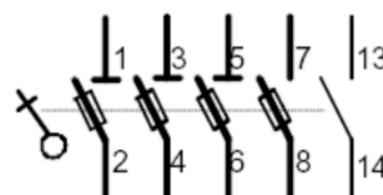
Il possède généralement un contact de pré coupure qui s'ouvre avant les pôles de puissance. Ce contact de pré coupure peut être utilisé dans le circuit de commande.



sectionneur
tripolaire à 1
contact de
précoupure



sectionneur porte-fusible
tripolaire à 2 contacts de
précoupure



sectionneur porte-fusibles
tétrapolaire à 1 contact de
précoupure avec manette

2.2 Caractéristiques principales

- INTENSITE MAXIMUM supportée par les pôles de puissance
- TENSION MAXIMUM d'isolement entre les pôles de puissance
- nombre de pôles de puissance (tripolaire ou tétrapolaire)
- nombre de contact de précoupure
- avec ou sans manette
- avec ou sans système de détection de fusion de fusible
(anti marche en monophasé)

3 INTERRUPTEUR-SECTIONNEUR



Contrairement au sectionneur Il possède un pouvoir de coupure et peut donc être manœuvré en charge.

